



ABROGATION DE LA REFORME DU COLLEGE

Après la première vague de formation-formatage, il est encore plus évident que cette réforme est une dégradation à la fois des conditions d'enseignement des élèves et des conditions de travail des enseignants. Les organisations syndicales du Loiret SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SNALC-FGAF, SUD Education réaffirment leur rejet d'une réforme du collège qui n'apportera aucune amélioration, ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Elles constatent que les réelles demandes des enseignants ne sont pas écoutées et que la mise en concurrence entre disciplines et entre collègues a déjà commencé accompagnée de pressions exercées sur les équipes enseignantes. Il est donc toujours nécessaire de se mobiliser ensemble pour refuser d'aménager une réforme qui nous divise et qui nous demande de faire des choix impossibles et injustes. Il n'est pas question d'accepter des dotations horaires globales qui ne correspondent pas à nos besoins.

Les organisations syndicales restent déterminées à combattre cette réforme, à obtenir son abrogation et la réouverture de discussions sur d'autres bases.

Elles appellent les personnels à refuser toute anticipation de la réforme, quelle qu'elle soit et à réclamer une dotation horaire globale à la hauteur de tous les besoins de l'établissement.

Elles dénoncent la mise en place d'une formation obligatoire à la réforme, qui ne répond nullement aux demandes des personnels, qui est pour partie en dehors du temps de travail et qui ne comprend pas le même nombre de journées pour chaque discipline.

Alors que le ministère repousse de mois en mois la publication du bilan du lycée Chatel, elles soulignent le danger d'une nouvelle réforme du lycée s'inspirant de celle du collège et qui ne ferait que renforcer les dérives précédentes.

Les organisations syndicales dénoncent le refus de la ministre de tout dialogue réel, et sa volonté d'imposer sa réforme du collège contre l'avis de la grande majorité des personnels concernés. La ministre persiste à vouloir passer en force et porte la responsabilité du conflit.

Face à ce blocage les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SNALC-FGAF, SUD Education du Loiret appellent les personnels à une AG départementale le 19 janvier 2016 et à la grève nationale le 26 janvier 2016, un happening sera organisé à la fin de la manifestation à 12h30 devant le rectorat. Un préavis de grève sur les mêmes mots d'ordre couvre toute la semaine du 25 au 29 janvier !

GREVE ET MANIFESTATION

mardi 26 janvier 2016

A ORLEANS 10h30 devant le conseil départemental

Et devant le rectorat 12h30 pour un conseil de classe

version 2016-2017